



**RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE SHIPPAGAN
AU CENTRE DES CONGRÈS DE LA PÉNINSULE ACADIENNE**

DATE : 6 mai 2019

HEURE : 19 h

PRÉSENTS : Anita Savoie Robichaud (maire), Kassim Doumbia (maire suppléant), Marie-Lou Noël (conseillère), Percy Mallet (conseiller), Rémi Hébert (conseiller), Patrice-Éloi Mallet (conseiller), Brigitte Mazerolle Arseneau (directrice générale) et Elise Roussel (greffière).

ABSENT : Aucun

PUBLIC : 14 personnes et deux membres des médias (Acadie Nouvelle et CKRO).

1. Ouverture de la réunion

La séance est ouverte à 19h.

2. Divulcation de conflits d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est mentionné.

3. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Patrice-Éloi Mallet appuyé du conseiller Kassim Doumbia que l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout du point 6.2 Lettre du ministère des Transports et de l'Infrastructure.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Adoption des procès-verbaux

4.1 Réunion ordinaire du 1^{er} avril 2019

Il est proposé par le conseiller Patrice-Éloi Mallet appuyé du conseiller Percy Mallet que le procès-verbal de la réunion ordinaire publique du 1^{er} avril 2019 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5 Suivi des procès-verbaux

Tous les suivis ont été faits.

6 Correspondance

6.1 Rapport des permis par la Commission des services régionaux P.A. – avril 2019

La greffière fait état du rapport.

6.2 Lettre du ministère des Transports et de l'Infrastructure

La DG annonce que la municipalité a reçu une lettre du ministère des Transports et de l'Infrastructure annonçant un octroi de 45 000 \$ pour la réparation de la route 113 dans le cadre du plan quinquennal 2019.

7 Rapport des comités

7.1 Développement communautaire, sport et loisirs

Le conseiller Patrice-Éloi Mallet procède à la lecture de son rapport pour le comité de développement communautaire, sport et loisirs et dépose son rapport.

7.2 Sécurité publique et développement économique

La conseillère Marie-Lou Noël procède à la lecture de son rapport pour le comité de sécurité publique et développement économique et dépose son rapport.

Anita Savoie Robichaud MAIRE
Elise Roussel GREFFIER

7.3 Infrastructures

Le conseiller Percy Mallet procède à la lecture de son rapport pour le comité d'infrastructures et dépose son rapport.

7.4 Finances et tourisme

Le conseiller Kassim Doumbia procède à la lecture de son rapport pour le comité de finance et tourisme et dépose son rapport

7.5 Environnement

Le conseiller Rémi Hébert procède à la lecture de son rapport pour le comité d'environnement et dépose son rapport

8 Affaires nouvelles

8.1 Études des objections – Modification au zonage – Projet Valorès (12e Rue)

La greffière explique les modifications au zonage pour le projet Valorès et qu'il n'y a eu aucune objection écrite au projet; il n'y a personne dans la salle qui a des objections au projet.

8.2 Première et deuxième lectures par son titre de l'arrêté 77-2019-01 concernant l'adoption d'un arrêté modifiant le plan municipal de Shippagan

Il est proposé par le conseiller Patrice-Éloi Mallet appuyé du conseiller Kassim Doumbia que l'arrêté n°77-2019-01 concernant la modification du plan municipal de Shippagan, dont le titre uniquement a été lu, soit adopté en première lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est proposé par le conseiller Patrice-Éloi Mallet appuyé du conseiller Percy Mallet que l'arrêté n°77-2019-01 concernant la modification du plan municipal de Shippagan, dont le titre uniquement a été lu, soit adopté en deuxième lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.3 Première et deuxième lectures par son titre de l'arrêté 78-2019-01 concernant l'adoption d'un arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Shippagan

Il est proposé par le conseiller Patrice-Éloi Mallet appuyé de la conseillère Marie-Lou Noël que l'arrêté n°78-2019-01 concernant la modification de l'arrêté de zonage de Shippagan, dont le titre uniquement a été lu, soit adopté en première lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est proposé par le conseiller Patrice-Éloi Mallet appuyé du conseiller Percy Mallet que l'arrêté n°78-2019-01 concernant la modification de l'arrêté de zonage de Shippagan, dont le titre uniquement a été lu, soit adopté en deuxième lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.4 Lecture dans son intégralité de l'arrêté n°101-2019 concernant l'adoption d'un nouvel arrêté pour le traitement et la rémunération du maire et des conseillers

Il est proposé par le conseiller Patrice-Éloi Mallet appuyé du conseiller Kassim Doumbia que l'arrêté n°101-2019 concernant l'adoption d'un nouvel arrêté pour le traitement et la rémunération du maire et des conseillers, dont l'intégralité a été lue, soit adopté.

**5 pour & 1 contre
ADOPTÉE**



8.5 Troisième lecture par son titre et adoption de l'arrêté n°101-2019 concernant l'adoption d'un nouvel arrêté pour le traitement et la rémunération du maire et des conseillers

Il est proposé par le conseiller Patrice-Éloi Mallet appuyé du conseiller Percy Mallet que l'arrêté n°101-2019 concernant l'adoption d'un nouvel arrêté pour le traitement et la rémunération du maire et des conseillers, dont le titre a uniquement été lu, soit adopté en troisième lecture.

**5 pour & 1 contre
ADOPTÉE**

8.6 Demande de l'avis du CRP pour la modification au plan municipal et à l'arrêté de zonage – projet Dixie Lee (1^{er} Rue)

Sujet : Modification au plan municipal et à l'arrêté de zonage - (Projet Dixie-Lee -1^{er} Rue)

Il est proposé par la conseillère Marie-Lou Noël appuyée du conseiller Kassim Doumbia de demander au Comité de révision de la planification de la Commission de services régionaux Péninsule acadienne son avis écrit sur le projet d'arrêté modifiant le plan municipal et l'arrêté de zonage en ce qui concerne le projet suivant :

Modifier une affectation industrielle pour une affectation commerciale afin de permettre la construction d'un restaurant.

C'est en vertu du paragraphe 110(1) de la *Loi sur l'urbanisme* que nous demandons au CRP de bien vouloir faire l'étude de ce projet et de nous communiquer son avis écrit dans les 30 jours suivant cette demande.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.7 Contribution financière – 44^e édition du Festival international de musique baroque de Lamèque

Considérant que la 44^e édition du Festival international de musique baroque de Lamèque aura lieu du 25 au 27 juillet 2019 et que cet événement d'envergure internationale amène beaucoup de rayonnement sur notre communauté, il est proposé par le conseiller Kassim Doumbia appuyé du conseiller Patrice-Éloi Mallet de devenir un partenaire bronze de cet événement en octroyant un montant de 250 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.8 Contribution financière – SPCA-PA

La municipalité a reçu une demande de dons de la SPCA-Péninsule acadienne. Considérant que cet organisme sans but lucratif situé à Shippagan aide environ 200 chats et chiens perdus, abandonnés et/ou négligés chaque année, qu'il ne reçoit aucune aide gouvernementale et qu'il ne peut compter que sur la générosité de la communauté pour continuer ses opérations, il est proposé par le conseiller Patrice-Éloi Mallet appuyé du conseiller Percy Mallet d'octroyer un montant de 200 \$ à cet organisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.9 Contribution financière – Corps de Cadets Royaux de l'Armée Canadienne

La municipalité a reçu une demande de dons pour la levée de fonds 2019 du Corps de Cadets Royaux de l'Armée Canadienne de Shippagan-Lamèque-Miscou. Considérant que ce regroupement profite aux jeunes de notre municipalité, il est proposé par le conseiller Percy Mallet appuyé du conseiller Kassim Doumbia d'octroyer 200 \$ pour leur levée de fonds annuel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



8.10 Demandes d'emprunts – Commission des emprunts de capitaux par les municipalités

En prévision des projets à venir de la municipalité, il est proposé par le conseiller Kassim Doumbia appuyé du conseiller Patrice-Éloi Mallet que par les présentes, la municipalité de Shippagan demande à la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités l'autorisation d'emprunter (ou de garantir le remboursement d'une somme empruntée ou de passer une entente de bail ou de bail avec option d'achat ou une convention d'achat) une somme maximale de 1 499 000\$ devant servir aux fins suivantes :

But	Durée	Montant
Fonds de fonctionnement général		
Service de protection:		
• Camion Rescue	15 ans	657 000\$
Services relatifs aux transports :		
• Asphaltage et égouts pluviaux rue Francis	15 ans	208 000\$
• Amélioration du coin 1 ^{er} rue et Ave Hôtel de ville	15 ans	200 000\$
• Asphaltage 16 ^e rue 115 mètres (route désignée) – Financement intérimaire	3 ans	45 000\$
• Services publics	5 ans	88 000\$
• Services publics	15 ans	76 000\$
• Services publics	20 ans	4 000\$
• Projet <u>Sauvër</u> (voiture électrique) – Financement intérimaire	3 ans	48 000\$
• Voiture électrique – Projet <u>Sauvër</u>	5 ans	48 000\$
Services récréatifs et culturels:		
• Petite Église	5 ans	10 000\$
• Aréna	5 ans	49 000\$
• Camping	5 ans	41 000\$
• Centre des congrès de la PA	5 ans	25 000\$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.11 Présentation de Mme Marisa Basque – étude pour un parc canin à Shippagan

Mme Marisa Basque présente son étude pour un parc canin à Shippagan.

9 Mot de la maire

La maire fait la lecture de son rapport.

10 Levée de l'assemblée

La réunion est levée à 20h50.

11 Parole au public

La maire donne la parole au public.

La séance se termine à 21h35.

